

SAISON 2004/2005
Paris, le 07/04/2005

**PROCES-VERBAL N°4
DU BUREAU EXECUTIF PLENIER
Vendredi 18 et Samedi 19 Mars 2005
TOURCOING**

Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président

Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales
Thibaud SARRAZIN, Vice-Président, Chargé du Marketing
Daniel MURAIL, Secrétaire Général
Jean Philippe LACHAUME, Secrétaire Général Adjoint
Christian ALBE, Trésorier Général
Laurent MOREUIL, Trésorier Général Adjoint

Assistent :

Messieurs Michel COGNE, Directeur Technique National
Thierry MESSINA, Directeur Exécutif et Comptable

Invités:

Mesdames DENGREVILLE (Administrateur Fédéral) PICARD (Présidente CD 59)

Messieurs COISNE (Président Ligue des Flandres), DRUENNE (Administrateur Fédéral),
DECONNINCK (Secrétaire Général Ligue des Flandres), JOUAULT (Président CD 62)

Excusés :

Mademoiselle Hélène GROG, Vice-Présidente, Chargée de la Communication

Messieurs Pierre COQUAND, Président de la LNV
Jean-Paul ALORO, Représentant de la LNV



.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Ordre du Jour :

1		Infos du président	GP
	11	Année Brésil	
	12	Convention Collective du Sport	
	13	« Pour faire gagner l'Asie »	
2		Vie Fédérale	DM
	21	Lecture des Procès-Verbaux	
	22	Stade Poitevin	
	23	CP Sports	PB
	24	Affaire PSARSKI	PB
	25	Affaire Stade Poitevin/Ajaccio	
	26	Pénalité d'un club de Bretagne	
	27	Demande de report de match	
	28	Demande de la CCA	
	29	Ile de la Réunion	
	210	Convention FFVB LNV	
3		Point financier	CA
	31	Convention d'objectifs	
	32	Bilan	
4		International	AL
	41	Centre de formation international	
	42	J.O. : Paris 2012 : Journée olympique	
	43	Conférence Nationale du développement du sport	
5		Ministère JS&VA	DM
	51	Communication Mme LAURENT, directrice des sports : joueurs Européens	
6		Assemblée Générale	DM
	61	Nomination du Comité des vœux	
	62	Examen des vœux	

Le Président,
Gil PELLAN

.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 07/04/2005 15:59
Date de réunion : BE des 18-19/03/2005
Auteur : Daniel MURAIL
Date d'impression : 07/04/2005

I) INFORMATIONS DU PRESIDENT

1.1. Année Brésil

Le tournoi promotionnel de Beach-Volley Féminin de la Ville de BIARRITZ a été retenu dans le cadre de la semaine du Brésil par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

1.2. Convention Collective Sport

23 Mars Groupe de travail sur le chapitre 12.

Fin mars : remise d'une proposition complète par le COSMOS et le CNEA.

27 Avril/30 Mai : réunions des commissions mixtes paritaires d'étude des propositions de salariés.

Volonté de signature rapprochée de toutes les parties.

Une réunion d'infos se tiendra au CNOSF le 23 mars à 10 heures.

1.3. « Pour faire gagner l'Asie »

1 008 553 Euros collectés ce jour.

984 000 Euros distribués aux associations sportives.

Le compte reste ouvert.

II) VIE FEDERALE

2.1. Relecture des Procès-Verbaux

- ✚ Bureau Exécutif N° 2 du 25/02/2005
- ✚ Bureau Exécutif N°3 du 04/03/2005
- ✚ Compte-Rendu des Présidents (ou leurs Représentants) de Ligue du 05/03/2005.

2.2. Stade Poitevin : CFCP

Courrier du président de Poitiers face aux difficultés des clubs ayant mis en place des CFCP.

- ✚ Participation des jeunes aux Coupes de France. Principe déjà acté et transmis pour application à la CCS.
- ✚ Demande d'accès à la N1 des équipes réserves ayant des CFCP.
- ✚ Indemnités de formation aux clubs ayant des CFCP (prêt, mutation ...).
- ✚ Articulation CNVB/CFCP.

Ces points ont été évoqués avec le Président ou le DTN. Des propositions de vœux à l'AG 2005 apportent déjà des éléments de réponse.

.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 07/04/2005 15:59
 Date de réunion : BE des 18-19/03/2005
 Auteur : Daniel MURAIL
 Date d'impression : 07/04/2005

2.3. CP sport (société de régie publicitaire de la Revue)

Après le passage d'un huissier auprès de cette Société, reprise de contact et régularisation de la situation comptable, sans toutefois avoir pu rentrer totalement dans nos fonds puisque le contrat avec CP Sport ne prévoyait pas sa responsabilité en cas d'annonceurs défaillants.

2.4. Affaire PSARSKY

Joueur étranger embauché par le MUC, différend d'ordre financier avec le club. La FFVB n'est pas concerné.

2.5. Affaire Stade Poitevin/Ajaccio

Jean-Philippe LACHAUME, Dirigeant du Stade Poitevin, quitte la salle de réunion pendant l'examen de ce dossier.

Rappel de l'Article 6 de la convention LNV/FFVB.

Rappel de l'Article 16 du règlement de la LNV.



Une réponse négative sera faite au Président de la Commission Sportive de la LNV concernant sa demande de prise en charge par la FFVB des frais de report du match. Ces frais n'incombent pas à la FFVB.

2.6. Pénalité d'un club de Bretagne

Demande de suppression de la pénalité pour un club dans l'incapacité de présenter une équipe complète du fait de nombreuses blessures, attestées par des certificats médicaux.

 **Maintien de l'amende à la majorité des membres présents**

2.7. Demande de report de match pour joueurs sélectionnés en Equipe de France Cadet allant au Championnat d'Europe en Lettonie

-  La demande de report de match d'Asnières est accordée (le joueur concerné opère dans sa catégorie d'âge),
-  La demande de report de match d'Harnes concerne un joueur opérant dans une autre catégorie. Dans ce cas, le report ne peut être accordé qu'avec l'accord des équipes adverses.

2.8. Dossier disciplinaire d'Issy les Moulineaux (CCD)

La CCA demande la possibilité d'un réexamen du dossier d'Issy les Moulineaux, car elle considère qu'il y a eu un certain vice de forme dans le traitement de ce dossier.

.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 07/04/2005 15:59
 Date de réunion : BE des 18-19/03/2005
 Auteur : Daniel MURAIL
 Date d'impression : 07/04/2005

Le Bureau constate qu'un organe disciplinaire a statué et que les délais d'appel sont expirés.

Une amélioration de la procédure d'instruction permettra une meilleure approche de ces dossiers.

2.9. Ligue de La Réunion

Exposé des motifs :

Projet de centre d'entraînement de Beach et convention avec St Paul.

Nomination d'un CTS, rencontre avec le Directeur Régional.

Projet de Pôle Outre-Mer (Beach et 6X6).

Politique fédérale et politique de la Ligue, rencontre avec les autorités territoriales.

Recherche d'un promoteur.

Le Bureau Exécutif a décidé de demander au Secrétaire Général de rendre visite à la Ligue de La Réunion et de rencontrer les différents partenaires concernés.

2.10. Réunion de la préparation du renouvellement de la convention FFVB/LNV

Volonté commune de réussite de mise en place de la convention entre la LNV et la FFVB.

Dans le cadre de la volonté du développement du secteur féminin, possibilité de récupérer le secteur Pro féminin pour un travail commun des équipes féminines, de l'équipe de France et des équipes professionnelles. Deux réunions de travail seront organisées pour vérifier la validité de la proposition. Si un intérêt se dégage, il sera proposé à l'A.G la réintégration du Secteur Pro Féminin dans le giron fédéral.

Une réunion pour définir l'offre marketing et télévisuel est programmée entre la FFVB et la LNV.

Indemnité versée pour les joueurs internationaux : Un forfait à une situation prenant en compte les aides personnalisées du MJS, des indemnités de performance et la légalisation des situations avec les clubs est envisagé.

III) POINT FINANCIER

3.1. Convention d'objectifs

La moitié de l'acompte de la subvention ministérielle a été versée.

.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 07/04/2005 15:59

Date de réunion : BE des 18-19/03/2005

Auteur : Daniel MURAIL

Date d'impression : 07/04/2005

3.2. Partenaires

Retard de MONTANA et MOLTEN dans le règlement de leur partie contractuelle

3.3. Dettes des clubs

2 clubs ont des difficultés de paiement : Marseille 13 et BO Reims.
Demande de régularisation pour le 30 Avril 2005.

3.4. Bilan

Bilan définitif : voir PV BE N° 2

Le DTN est en train à la fois de formaliser les comptes réalisés de 2004 pour présentation au Ministère et de préparer les différents tableaux de présentation de la convention d'objectifs 2005.

Intervention de Christian Albe :

Des dépenses ont été faites sans engagement de dépenses préalable. En conséquence, le Trésorier demande à la DTN de rappeler aux Cadres la procédure des engagements de dépenses.

Gil PELLAN insiste pour que les procédures soient respectées, en fonction des perspectives de la Convention d'Objectifs.

Rappel : Faire un inventaire quantitatif et qualitatif du matériel médical.

IV) INTERNATIONAL

4.1. Centre de formation international

↳ Intervention d'André LECLERCQ, membre du Conseil d'administration de la F.I.V.B.

La FIVB a en charge le développement du Volley international et Montpellier dont la réputation n'est plus faire tant en France qu'à l'étranger postule à devenir un Centre International de Formation.

Le CREPS de Montpellier est parfaitement identifié en centre d'accueil.

Le Centre National, le Centre de ressources et la nouvelle salle permettent d'envisager la mise en place en 2006, d'un centre de formation international au CVNB avec des possibilités pour toutes les formations : dirigeants, arbitres, et bien sur techniciens.

Il pourrait devenir un lieu d'accueil de formation de formateurs, d'intérêt mondial et permettre la mise en place d'outils de stage adaptés, en relation avec les universités et les expériences acquises sur le terrain.

.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 07/04/2005 15:59
Date de réunion : BE des 18-19/03/2005
Auteur : Daniel MURAIL
Date d'impression : 07/04/2005

Apprentissage en ligne possible.

Avantage : permettre à la France d'avoir une place importante en la matière sur le plan mondial.

4.2. J.O. : Paris 2012 : Journée olympique

↳ Intervention d'André LECLERCQ, Membre du Bureau du Conseil d'administration du C.N.O.S.F., Président de l'Académie du Sport Français.

Le dossier de candidature ne possède pas de faille technique, grâce à l'expérience acquise lors des précédentes candidatures.

La réussite de la candidature est vitale pour le sport français et son développement.

Le Président de la FIVB, Dr Ruben ACOSTA, francophile constitue un bon soutien pour notre dossier.

Décision le 6 juillet 2005 à Singapour.

Le 23 juin : journée du sport olympique organisée par le CNOSF.

4.3. Conférence Nationale du Développement du Sport

A l'initiative du CNOSF, une réunion se tiendra sur les trois points suivants :

- ✚ Relation Pouvoir Public – Associations,
- ✚ Place de l'association dans le dialogue civil,
- ✚ Accompagnement et reconnaissance de l'action bénévole.

V) MINISTERE JEUNESSE ET SPORTS

5.1. Communication de Mme LAURENT, Directrice des sports : joueurs Européens

Suite à une note de Mme HILDEBRAND, chef d'unité de la Commission Européenne du Sport, le M.J.S.V.A. conduit une enquête sur l'existence des mesures discriminatoires et de restriction de l'accès aux compétitions sportives dans les Etats membres de la Communauté Européenne.

Jean-Philippe LACHAUME est chargé d'instruire ce dossier (définition juridique des joueurs de l' UE + Pays conventionnés assimilés UE - ressortissants de l'espace Schengen) et de nous indiquer les conséquences dans l'organisation des championnats sur les différents territoires français.

Daniel MURAIL rappelle que les règlements de la FFVB devront nécessairement s'adapter à ces directives et demande à Jean-Philippe LACHAUME de mettre en conformité nos règlements sportifs votés par nos Assemblées Générales afin de respecter les directives ministérielles et européennes.

.../...

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 07/04/2005 15:59
 Date de réunion : BE des 18-19/03/2005
 Auteur : Daniel MURAIL
 Date d'impression : 07/04/2005

VI) ASSEMBLEE GENERALE 2005

6.1. Mise en place du Comité des Vœux

Proposition de Maurice BOISSEAU comme Président.

6.2. Examen des vœux

L'avis du Bureau est reporté sur les documents envoyés aux membres du Comité Directeur.

Le Président de la FFVB

Le Secrétaire Général de la FFVB

Gil PELLAN

Daniel MURAIL



DESTINATAIRES

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de création : 07/04/2005 15:59
Date de réunion : BE des 18-19/03/2005
Auteur : Daniel MURAIL
Date d'impression : 07/04/2005